

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Commune de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de Provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

### **Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2023\\_czu6KLzcMr&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_czu6KLzcMr&v=1&selected=0)

Identifiant interne de la consultation : 23070000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame JOURDAN

Adresse mail du contact : Service.marches@salon-de-provence.org

Numéro de téléphone du contact : +33 490448935

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre pas dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre)

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau ou forme libre)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, déclaration indiquant les effectifs moyens annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, l'outillage, le matériel et équipement technique (DC2, tableau ou forme libre)

Technique d'achat : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 28 avril 2023 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La Commune de Salon de Provence

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Valeur technique 60 %

Prix des prestations 40 %

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : CREATION ENTRETIEN ET REAMENAGEMENT D'AIRES DE JEUX

Code CPV principal

Descripteur principal : 45112723

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord cadre porte sur les travaux de création, entretien et réaménagement d'aires de jeux comprenant la fourniture et la pose de structure et équipements dédiés aux enfants, adolescents et adultes, ainsi que la rénovation de sol amortissant et tous travaux s'y affèrent.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le seuil maximum de commande est fixé pour la période initiale de l'accord-cadre à :200 000 euro(s) HT. Le montant sera identique pour chaque période de reconduction. L'accord cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 08/08/2023 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure). Il est ensuite reconductible par période d'un an, trois fois.

Prix révisables annuellement

Aucune forme de groupement n'est imposée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Le marché sera financé par le budget de la Commune.

Mots descripteurs : Aire de jeux ,

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de Provence

Valeur estimée (H.T.) : 800000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

#### **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 20/03/2023